



Demande remboursement crédit e tant que co-contractant

Par **crism71**, le **08/10/2011 à 18:32**

Bonjour,
Je suis séparée de mon mari depuis 3 ans. J'ai accepté de me porter caution pour l'achat de son véhicule il y a 2 ans (en fait j'ai découvert plus tard que j'étais co-contractante).
Il se trouve que n'ayant pas pu régler ses échéances sa voiture a été saisie au printemps.
La maison de crédit ne m'adressé aucune lettre les mois précédents la saisie afin de m'informer de la situation.
Il y a 15 jours, un huissier vient chez moi avec un courrier d'assignation au TGI pour mise en hypothèque de ma maison en raison de 10800 d'impayé .
Je prends contact avec leur avocat et leur propose 5 000 euros et un échancier pour le restant. Ils acceptent le chèque mais refusent la levée d'hypothèque, malgré les preuves de mes revenus fixes .
Que puis-je faire ?
Est-il normal que je n'ai pas été avertie avant de la situation ?
Merci